

LE MOT DU MAIRE



Je vous présente, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Des vœux de bonheur et de joie partagés, dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative. Que 2016 vous garde en bonne santé, ou qu'elle vous permette si vous souffrez de retrouver soulagement et bien-être.

Espérons que notre pays n'ait pas à revivre des événements aussi dramatiques et barbares que ceux que nous avons vécus en janvier et novembre derniers.

Espérons aussi que 2016 soit plus clément en terme de décès dans notre commune. Et je veux ici renouveler, aux familles et aux proches des 11 juliénoises et juliénois qui nous ont quittés en 2015, toute la sympathie et le soutien de la population de St Julien.

Mais 2015 a également été marquée par des joies et des satisfactions avec des naissances (4), des mariages (5, un record) et l'arrivée de nouveaux habitants à qui nous avons souhaité la bienvenue samedi lors de la séance des vœux du maire.

C'est aussi à cette occasion que nous avons rencontré notre futur boulanger entouré de sa famille, et qui nous a fait une très bonne impression. Vous pourrez mieux le connaître avec l'interview qui figure dans ce bulletin.

La transition est toute faite pour les projets 2016 dans notre commune. Déjà mener à bien et le plus tôt possible l'aménagement du site qui accueillera la Boulangerie/épicerie, la Bibliothèque et l'Agence postale qui auront une surface commune de plus de 110 M², et 2 logements à l'étage de 75 M² chacun. Les travaux ont commencé début janvier et devraient s'achever à la fin de l'été.

Avec l'équipe municipale dont je salue l'engagement et le travail constants, nous travaillerons aussi à rendre accessible à tous notre mairie située à l'étage pour que chacun, même malhabile, puisse aller voter ou se rendre en mairie.

Enfin, nous souhaitons également aménager à court terme un espace capable d'accueillir les professionnels de santé qui sont demandeurs. Nous avons la chance de compter un médecin et un infirmier dans notre village. Il est vital, pour nous tous et peut-être plus encore pour les aînés, que nous les retenions !

Je vous laisse parcourir ce bulletin municipal qui retrace les principaux événements survenus dans notre commune au cours de l'année écoulée.

Merci aux responsables des associations qui ont participé à sa rédaction et 3 fois merci à Valérie PILLOUX, à Valérie LACROIX et à Emilie BRIGAUD qui l'ont construit et présenté, sans compter ni économiser leur temps.

Bonne année à toutes et à tous !

DIDIER ROUX

SOMMAIRE

P. 2	Rétrospective 2015	P. 16	CUMA - FNACA
P. 3	Mot du maire	P. 17	CCAS
P. 4	Les comptes de la commune		Club du 3 ^{ème} âge
P. 5	Les Eurocharolais	P. 18-19	Hameau de Charnay
P. 6-7	Le site Multiservices	P. 20	Paroisse
P. 8	CASBA	P. 21	Bibliothèque
	Marche nocturne	P. 21	Amitiés juliennes
P. 9	Le Martsj	P. 22	Société de chasse
P. 10	ASCJ	P. 23	Santé
P. 11	Musicales en Vert Pré	P. 24	Conscrits - Classe en 4
P. 12	Ecole élémentaire	P. 25	Conscrits - Classe en 5
P. 13	Amicale Scolaire	P. 26	Etat civil
	Soirées tarot	P. 27	Mémento
P. 14	SPANC	P. 28	Agenda 2016
P. 15	Micro-crèche		



COMPTES DE LA COMMUNE

COMPTES d' INVESTISSEMENTS 2015

RECETTES			DEPENSES		
POSTES	2015 connu au 25/12	2014 définitif	POSTES	2015 connu au 25/12	2014 définitif
remboursement TVA décalage de 2 ans)	2 748	2 197	Site GUTTENBERGER :		
subvention Etude Préalable	5 420	5 140	achat maison	82 737	4 250
			achat terrain jouxtant le site	13 100	
			études-plans-contrôles-honoraires	38 073	14 860
Emprunts : souscription					
			cimetière (cavurnes/logiciel + site)		940
Cautions loyers reçues		172	travaux voirie investissements	8 583	
			réfection sacristie + stèle 19 mars		1 657
			changement fenêtres logement cure	4 400	
			travaux dans logements	1 305	
			bordures route d'Amanzé		1 980
			Panneaux signalisation	963	598
			Cautions loyers rendus	661	
			réfection mur monument soldats	6 914	
			réfection mur jardin de la cure	4 430	
			3 poteaux à incendie		3 488
			10 ordinateurs + 1 vidéo projecteur		11 485
			climatiseur site scolaire	1 140	
sous total recettes	8 168	7 509	remorque	2 400	
			photocopieur	2 400	
Insuffisance (prélevée sur excédent de fonctionnement)	164 937	46 835	congélateur cantine	715	
			Remboursement capital Emprunts	5 283	15 086
TOTAUX	173 105	54 344	TOTAUX	173 105	54 344

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2015

RECETTES			DEPENSES		
POSTES	2015 connu au	2014 définitif	POSTES	2015 connu au 25/12	2014 définitif
Contributions indirectes (impôts locaux)	163 328	156 370	eau, électricité, fuel	24 948	20 795
Droits de mutation	9 774	11 527	autres fournitures et petits équipements	9 568	9 367
Fond de péréquation intercommunal	9 358		entretien des bâtiments	7 066	6 339
Dotations de l'Etat	108 716	112 648	entretiel du matériel	5 297	8 760
Aides Conseil Général (dont transp. Scol.)	4 998	7 402			
Aides pour dépôt de pain	14 466	2 263	entretien de la voirie	8 299	11 816
Aide pour l'Agence postale	12 397	13 464	assurances	8 423	8 030
Revenus des locations immeubles	24 509	26 245	impôts et taxes	5 329	5 279
Remboursement dépenses SIVOS	35 905	32 419	Salaires personnel titulaire	79 947	50 378
Autres produits	12 799	3 966	Salaires personnel non titulaire	36 603	45 732
			Cotisations sociales (patronales)	47 788	42 008
			Indemnités des élus	20 902	20 902
			Services incendie	15 054	15 202
			Dépenses Sivos	42 307	34 697
			CCAS et autres subventions	3 031	4 164
			Intérêts des emprunts	1 304	1 867
			Autres charges	12 681	10 469
sous total produits	396 248	366 304	sous total charges	328 547	295 805
TOTAUX	396 248	366 304	Excédent	67 701	70 499
			TOTAUX	396 248	366 304

LE G.9 DES EUROCHAROLAIS



La « Véloroute Européenne du Téméraire » n'est qu'une des futures réalisations des EuroCharolais, après leur site internet via Google ouvert fin 2011, leur livre « L'Aventure Européenne du Charolais » lancé en juin 2014 et avant le retour à l'appellation « Canal du Charolais » et l'obtention du label « Cœur d'Europe » pour tout le Charolais historique.

Le « G.7 » devenu « G.9 » existe depuis 2007, sans cotisation, sans subvention, sans réunion et sans obligation. De plus, il a franchi plusieurs seuils importants. Celui du 250^e EuroCharolais inscrit, dès juin 2015, celui de la 2750^e visite du site dès octobre 2015, celui du 250^e livre acheté, dans l'été 2015, celui du 35^e élu inscrit (Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux ou Départementaux et Maires) dans l'été 2015, celui de la 25^e causerie-conférence présentée dès novembre 2015...

Les correspondants des 9 pays impliqués (Autriche, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, enfin Allemagne et Italie) dans cette Aventure du Charolais historique, ont permis d'en savoir beaucoup plus sur les 10 traités internationaux, sur les 25 souverains qui jouèrent avec notre situation de « Comté » et sur la vie des 20 000 Charolais d'il y a 500 ans.

Pour suivre nos 25 messages annuels ou pour nous aider à trouver ce qui est encore « caché », deux solutions : Commencer par lire notre livre « L'A.E.C » ou feuilleter notre site internet «EuroCharolais» via Google.

Le fléchage de la Véloroute du Téméraire entamé en Lorraine en 2012, ira de Bruges à

Luxembourg puis Nancy et Dijon pour atteindre Charolles suite à nos efforts de



2015. Ce sera une véloroute européenne déjà lisible sur le site de son créateur Alain Collot et qui se terminera par l'option « Boucle Bernard Thévenet qui passera par votre hameau Le Guidon.

Atteindrons-nous le seuil d'un nouvel article sur plus de 25 Bulletins Municipaux en décembre 2015 ? Nous n'en avons obtenu qu'un seul à Noël 2013 et déjà 10 à la fin de 2014. Articles qui ont pour but la valorisation du patrimoine historique du Charolais.

Dès maintenant, les EuroCharolais visent déjà l'année 2019. Mais alors pourquoi ?

F. LAURENT

Coordinateur des EuroCharolais (15/10/2015).

** Tout possesseur du livre peut, s'il le demande, devenir lui aussi « EuroCharolais » et recevoir nos messages (25 par an) et faire avancer nos recherches. Et ce n'est pas une obligation !*

Retrouvez nous sur [actussaintjulien](#) sur :

facebook

et sur le site :

www.st-julien-de-civry.fr



LE SITE MULTISERVICES

L'année 2015 aura marqué le début des opérations d'études et de mise en œuvre du projet multiservices sur le site Guttenberger.

Rappelons la chronologie des événements :

En 2013 et 2014, nos 2 boulangers quittent leurs fonctions, ce qui amène, en Octobre 2014, la mairie à ouvrir un dépôt de pain, tenu par Laetitia et approvisionné par M. Gondeau de La Clayette.



Fin Janvier 2015 la mairie fait l'acquisition de la maison Guttenberger située en plein cœur du village ; le but est de créer un site avec : une boulangerie-épicerie, une bibliothèque-salle de réunion, l'agence postale, 2 appartements.

Les démarches de recherche de subventions sont lancées auprès de tous les organismes et administrations compétentes.

Le cabinet d'architecte Arc-Phi est sélectionné en Janvier 2015 et prépare le projet.

Le terrain attenant à la maison est acquis en Mai 2015, il permettra l'agrandissement du bâtiment sur le côté et le stationnement des clients.

Les plans sont revus en tenant compte de l'achat du terrain

En Septembre un engagement est pris avec M. Carlier, qui a postulé pour louer le futur fond de commerce. (cf ci-après)

En Septembre et Octobre les habitants bénévoles et les conseillers sous la houlette de Serge

Bertillot font des travaux sur le site (démolition, nettoyage, ..)

Les appels d'offre sont lancés en Septembre 2015 et le choix des entreprises a lieu fin Octobre dernier.



En Décembre 2015, le planning des opérations est fixé, les travaux attaquent début Janvier 2016.

Fin Décembre 2015, le garage jouxtant le terrain est acheté et permettra au boulanger de stocker du matériel ou un véhicule.



Le dépôt de pain, tenu depuis 15 mois par Laëtitia, a généré un chiffre d'affaires de 37810€ entre Octobre 2015 et Septembre 2015. C'est une association qui gère les comptes : les aides de l'Etat sur le contrat de Laëtitia et la remise du boulanger permettent de couvrir l'ensemble des charges salariales de l'employée.

Concernant le futur boulanger, de nombreuses personnes ont répondu à l'annonce de la mairie ; toutes les demandes ont été scrupuleusement étudiées par la commission Boulangerie et avec l'aide de M. Métaud, conseiller professionnel.

LE SITE MULTISERVICES



M. Carlier fait vite l'unanimité et viendra 2 fois à Saint Julien en 2015 ; il confirme sa volonté de s'installer. Il a bien voulu nous accorder un entretien :

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je m'appelle Laurent CARLIER, j'ai 43 ans, j'habite près de Valenciennes dans le Nord. Je suis marié depuis bientôt 20 ans, j'ai deux filles Bérénice et Candice âgées de 15 et 12 ans.

Quel est votre parcours professionnel ?

Après avoir travaillé dans la vente durant 8 années, j'ai repris mon métier d'origine qui était à la base électricien. Au bout de 12 années, j'ai demandé l'autorisation à mon employeur de faire un CIF en boulangerie. J'ai donc obtenu mon diplôme avec 16,32 de moyenne et travaillé chez un artisan boulanger.



Travaillerez-vous seul dans la boulangerie ?

Nous travaillerons en couple. Mon épouse sera au magasin et moi au fournil.

Avez-vous des spécialités que vous pourrez proposer dans le magasin ?

Nous voulons proposer à notre clientèle une gamme très variée de pains. Pains de tradition française, spéciaux et bios, de viennoiseries et pâtisseries maison.

Quelles sont pour vous les qualités d'un bon boulanger ?

En ce qui me concerne, les qualités d'un bon boulanger sont la passion de son métier, la capacité de sélectionner des matières premières de qualité, et une fabrication authentique.

Quels sont vos attentes et vos souhaits pour la gérance de ce fond de commerce ?

Nous souhaitons pérenniser ce projet à long terme et permettre aux habitants de retrouver une boulangerie pâtisserie artisanale de qualité.

Comment envisagez-vous votre vie dans la campagne brionnaise ?

J'espère que ma famille et moi-même pourrons y passer d'heureuses années, participer aux événements de la commune, nous envisageons même, si tout se passe bien, dans les prochaines années d'y acheter une maison.

Que savez-vous de notre commune ? Quels attraits y avez-vous trouvés lors de votre visite ?

St Julien de Civry est un petit village de 500 habitants, campagne vallonnée et élevage bovin, proche de la ville de Charolles. La commune souhaite maintenir ses commerces de proximité au bénéfice de ses habitants.

Lors de notre visite, nous avons découvert un village calme, apprécié sa douceur de vivre, son accueil chaleureux, nous avons même oublié la notion du temps.

Entreprises retenues pour le chantier

Terrassement	Bourgeon - Vindecy
Démolition-Maçonnerie	Coelho - Iguerande
Charpente-Couverture	Nugue - Dompierre les Ormes
Etanchéité	SECOBAT - St Apollinaire
Menuiseries Extérieures-Aluminium	B'ALU - Iguerande
Façade	Coelho - Iguerande
Plâtrerie - Isolation-Peinture	Parry- Belmont de la Loire
Menuiserie Intérieure	Laffay - St Léger sous la Bussière
Carrelage Faïence	Aulibert - Montbeugny
Sols souples	Girardon - Charolles
Serrurerie	Armétal - Paray le monial
Electricité - Chauffage - Ventilation	Conect - Varennes sous Dun



CASBA

La CASBA, Cantine Scolaire des Bords de l'Arconce, est une association de parents d'élèves gérant quotidiennement la confection et la distribution des repas destinés aux enfants du RPI de Saint Julien de Civry et Lugny les Charolles ainsi qu'aux enfants de la Micro-Crèche "Les Lucioles".

Evelyne Kling et Nathalie Guillon confectionnent toujours les repas pour 75 personnes par jour en moyenne.

Comme annoncé dans le bulletin municipal de 2014, cette année a vu la réalisation d'investissements pour l'équipement de la cantine avec l'achat d'une cellule de refroidissement ainsi que le renouvellement de divers matériels de cuisine. Ces équipements permettent de favoriser une cuisine "fait maison".

Comme à l'accoutumée, nous rappelons que sans la contribution des parents aux diverses manifestations ainsi que les différentes aides apportées par les communes du RPI, tout ceci ne serait possible et nous ne pourrions maintenir cette activité dans des conditions financières acceptables.

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi soutenir la cantine en faisant don de fruits et légumes tout au long de l'année scolaire.

Vous pouvez suivre notre actualité et nos menus sur notre site internet:

casba-e.monsite.com

Le bureau



En cette nouvelle année, nous vous proposons de nous retrouver lors des manifestations suivantes :

- **Vendredi 5 février 2016 : plat à emporter**
- **Vendredi 1er avril 2016 : plat à emporter**
- **Samedi 28 mai : soirée pizza avec animation musicale**

MARCHE NOCTURNE

Comme les autres années, nous avons organisé le samedi qui suit le 3^{ème} jeudi de Novembre 2015, notre marche nocturne du Beaujolais Nouveau dans la commune de Saint Julien de Civry.

35 marcheurs ont participé avec plaisir à cette marche, suivie d'un morceau de saucisson au Beaujolais avec ses pommes de terre, fromage et tarte, le tout comme d'habitude dans une ambiance très sympathique.

Les bénéfices iront à la lutte contre le cancer.

Merci encore aux bénévoles qui organisent cette soirée, aux marcheurs « phosphorescents », à l'ASCJ, aux musiciens de Saint Julien et Prizy et au Beaujolais Nouveau !!!!

Le bureau



*Rendez-vous est donné le
19 novembre 2016.*

LE MARTSI



L'an passé, dans le bulletin municipal, nous avons conclu par cette phrase :

Merci à tous de faire du Martsid ce rendez-vous unique, ouvert et tourné vers l'avenir !

Unique : l'originalité donnée par la diversité, l'ambiance de chaque Martsid contribuent à l'image de dynamisme de St Julien.



Ouvert : tous les premiers vendredis de chaque mois, vous êtes de plus en plus nombreux à venir acheter sur le marché, et surtout échanger, car ce n'est pas seulement un marché de produits locaux et de bonne qualité mais aussi un moment de partage intergénérationnel, toutes origines ou idées confondues.



Tourné vers l'avenir : depuis maintenant 3 ans, plus d'une quinzaine de bénévoles promeut l'économie locale et solidaire. De nombreux événements jalonnent l'année : trocs de plantes

ou d'objets, conférences/débats, spectacles (fin des Martsid d'été), Café philo, Repair café, et Ciné'Stabul qui fut un succès encore cette année. L'association organise un Système d'Echange Local (SEL) : échange de services, de savoirs et de biens, sans argent.



Tout cela n'existerait pas sans l'engagement de nombreux adhérents de Saint Julien et des villages alentours, chacun contribuant pour sa part à l'œuvre commune pour le bien vivre ensemble.

Plus d'infos sur : <http://lemartsiduvendredi.fr/>



actus saint julien de civry



et sur le site :

www.st-julien-de-civry.fr



Cette année, pas de changement dans le bureau de l'Association Sportive et Culturelle Juliennoise, présidée par Laurent Minier.



En mai dernier, les festivités ont débuté avec le bal des jeunes le jeudi de l'Ascension et se sont poursuivies le samedi soir avec le repas de remerciements des bénévoles ayant œuvré pour les différentes manifestations : soirée dansante et bœuf bourguignon préparé par Guy du Vert Pré.



Concernant la fête patronale des 5 et 6 septembre dernier, l'ASCJ a organisé à nouveau le samedi soir 2 bals : le bal des jeunes sous chapiteau ainsi que la soirée dansante « Années 80 » à la salle avec possibilité de restauration sur place.

Le dimanche, la brocante ainsi que les sonneurs de trompes « Les Echos de Gaffrant » animaient les rues du bourg de St Julien.

Diverses animations ont aussi eu lieu durant cette journée :

- La société de chasse organisait une exposition et un tir à la sarbacane,
- Les conscrits du village avaient mis en place un jeu « L'Arène des Conscrits » : un labyrinthe où un cochon, lapin, chien... yeux bandés essayaient de s'échapper sous les rires du public !
- Un stand de maquillage et tatouages éphémères était également proposé pour les petits et les grands.



Le nouveau menu du dimanche soir : pavé de bœuf charolais et son gratin a été un vif succès ; plus de 300 repas servis durant la soirée animée par Laure et Ludovic Moreau.



La soirée s'est clôturée par un feu d'artifices.

L'ASCJ remercie l'ensemble des bénévoles, et tient également à ajouter que nous étions plus nombreux pour organiser grâce à ceux et celles qui se sont joints à nous cette année pour proposer leur aide durant le week-end.

MUSICALES EN VERT-PRE



Superbe 6ème saison pour l'association

Le 16 juin, en présence de Monsieur PALLOT (Président de la Communauté de Communes) de Monsieur SAFFREY (Sous-Préfet) Monsieur BONNOT (ex Conseiller Général), de Didier ROUX, et de plusieurs juliennois, il a été remis à la commune un défibrillateur extérieur destiné à effectuer les premiers secours en cas de déficience cardiaque.

Lors de la création de l'association il a été décidé qu'une partie des bénéfices réalisés par les concerts serait reversée à la commune sous diverses formes. Après l'édification de la passerelle du chemin des loups, Musicales en Vert Pré au regard de l'excellente année 2014 a souhaité offrir cet appareil.



Dimanche 29 Novembre, à l'église, et après 1 minute de silence à l'intention des victimes des attentats du 13 novembre à Paris, magnifique concert qui a fait voyager les 173 mélomanes entre l'Irlande et la Pologne. Trotwood composée d'une famille de chanteurs/musiciens nous a emportés dans des ballades nostalgiques et des morceaux emprunts de gaité et d'allégresse à travers les landes irlandaises, et Polonium chœur d'hommes a interprété avec chaleur et puissance des chants polonais, russes, ukrainiens, des chants de Noël et patriotiques fortement appréciés par le public.

Rendez-vous vraisemblablement en Mars prochain pour un concert-spectacle avec Valérie P. et le groupe d'accordéonistes de Digoin qui nous emmènerons voyager en musique et en images autour du monde.

Monique MEUNIER

Le 13 Septembre se déroulait le traditionnel pique-nique concert au château de Vaulx. Bénéficiant d'une improbable éclaircie 170 convives ont partagé le jambon cuit à la broche. A 15H le concert de jazz d'inspiration Manouche par le quartet chalonnais SWING FOLIE rassemblait 250 spectateurs. La boisson fraîche servie habituellement à l'issue du concert permettant l'échange entre spectateurs et musiciens et clôturant cette belle journée a été écourtée par un violent orage.





ECOLE ELEMENTAIRE

L'école compte actuellement 40 élèves : 20 en CE1-CE2 dans la classe de Mme Danjoux, directrice de l'école, et 20 en CM1-CM2 dans la classe de Mme Barridon qui succède à Mme Emorine.

Activités :

Projet « Arts visuels et danse » : Les 4 classes du R.P.I. ont participé au cours de l'année 2015 à un projet départemental liant différentes pratiques artistiques (danse, dessin ...). Lors de rencontres, les enfants ont réalisé des productions plastiques et ont présenté des danses préparées dans les classes.

Rencontre des 2 écoles du R.P.I. pour fêter Carnaval, avec un défilé dans le bourg de Saint Julien.

Voyage scolaire des CE-CM à Villars les Dombes le 29 mai 2015, où ils ont pu découvrir diverses espèces d'oiseaux et voir un magnifique spectacle.

Visite du musée du Prieuré, le 12 juin, dans le cadre de notre projet « Arts visuels et danse ».

Publication du journal scolaire regroupant les textes et les articles rédigés tout au long de l'année.

Déplacement à Paray-le-Monial, pour participer à la **Coupe du monde de Rugby en Charolais-Brionnais** le 8 octobre.

Visite du moulin à Lugny-lès Charolles, le 4 novembre, avec fabrication d'un petit pain pour chaque élève.

Spectacle le 11 décembre : Les élèves des 4 classes du R.P.I. ont présenté aux familles théâtre, danses et chants. A la fin de la représentation, a été effectué le tirage des grilles de tombola vendues au profit des 2 coopératives scolaires. Puis le Père Noël est venu offrir des friandises aux enfants.



Sortie cinéma le 18 décembre à Charolles :
« Phantom boy »

Ces activités sont financées par la coopérative scolaire et l'Amicale des parents d'élèves.



La visite au Moulin de Lugny



Le départ de Cécile Emorine

AMICALE SCOLAIRE



Bureau de l'association 2015/2016

Président :	Olivier Gourgin
Vice présidente :	Valérie Gondard
Trésorière :	Sylvie Lhenry
Vice trésorière :	Céline Guitton
Secrétaire :	Anne-Laure Jondet
Vice secrétaire :	Maryline Troncy
Membres actifs :	Nicole Méline Marie-Claude Vaizant

L'amicale scolaire continue à financer les différentes sorties des écoles du RPI, grâce aux bénéfices récoltés lors des manifestations que nous organisons. **Tout parent ne pouvant participer à une manifestation peut le faire sous forme de don.**

Il est utile de rappeler que notre association sert à aider au financement de la classe découverte de trois jours, des jeux et des abonnements pour l'école, des sorties cinéma et spectacles, ainsi que tous les déplacements en bus ...

Cette année 2015, les enfants se sont rendus au cinéma, rencontres sportives avec d'autres écoles environnantes (sorties fort appréciées des enfants) et une conteuse-marionnettiste est venue donner du rêve à nos chères têtes blondes. Les plus grands de St Julien sont allés une journée au parc des oiseaux à Villars les Dombes. Tandis que les plus petits de Lugny ont fait une promenade en bateau à Digoïn et visites la faïencerie.

Nous remercions les maitresses et les Atsem pour leurs idées et l'organisation de toutes ces activités nécessaires pour faire découvrir et réaliser de belles choses à nos enfants.

Nous remercions également tous les participants, les mairies, les associations des villages pour leur soutien et surtout tous les parents qui prennent un peu de bon temps en venant nous aider.

Manifestations prévues en 2016

31 janvier : manille avec saucisson/patates en soirée à Lugny

3 avril : marche des tartines à Lugny

SOIREEES TAROT

Les amis du tarot juliénois se rencontrent 2 fois/mois le vendredi soir au village de fin Septembre à début Avril.

Les habitants de la commune et des alentours se retrouvent autour des tapis verts pour passer un moment convivial et détendu. Un challenge est même engagé pour ceux qui le désirent.

Un calendrier sera établi à la fin de l'été pour la saison prochaine définissant les dates et lieux précis des jeux.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Fabien ALLOIN, Bernard GAUTHERON ou autres assidus.





S. P. A. N. C.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C) intervient dans le cadre de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, qui a pour but d'améliorer considérablement la qualité des ressources en eaux superficielles.

Ses missions se décomposent suivant trois axes principaux :

- Les missions de contrôle,
- Le service d'entretien des installations d'assainissement,
- Le suivi des dossiers de demandes de subventions allouées pour les travaux de réhabilitations.

1 - Les missions de contrôle

Le contrôle des installations neuves

Tous les travaux de constructions ou de réhabilitations de systèmes d'assainissement doivent être autorisés par le SPANC. Pour cela une demande d'autorisation peut être retirée auprès de la Communauté de Communes à Charolles, Palinges ou Saint-Bonnet-de-Joux, ou sur le site internet www.cc-charolais.fr.

En cas de demande de permis de construire, le dossier d'assainissement doit être instruit avant le dépôt de votre dossier de permis de construire en Mairie.

Ces travaux devant être contrôlés, le SPANC doit être contacté avant le recouvrement de l'installation en terre végétale.

Le contrôle périodique des installations existantes

Ce contrôle intervient sur une période variant de 4 à 10 ans. Il a pour but de recenser les installations et de conseiller les utilisateurs sur les entretiens nécessaires à leur bon fonctionnement. Ces installations pourront être classées selon trois types :

- Avis favorable : pas de travaux à prévoir
- Avis défavorable : travaux en cas de vente (imposés à l'acquéreur)

- Avis défavorable : travaux à réaliser sous 4 ans (notamment en cas de rejet d'effluents non traités en surface)

En cas de vente d'une habitation, un rapport d'assainissement daté de moins de 3 ans devra être joint au compromis de vente.

Le coût pour chaque type de contrôle est de 100 €.

2 - Le service d'entretien

L'opération de vidange d'une installation d'assainissement doit obligatoirement être effectuée par une entreprise agréée.

Afin de vous faire bénéficier de tarifs préférentiels, le SPANC vous propose un service d'entretien de votre installation à prix réduits.



Grâce au nouveau marché attribué en 2015, le coût de ces interventions est en baisse.

Deux types d'interventions vous sont proposés :

- Intervention urgente : environ 153 € pour une fosse de 1 000 litres, 213 € pour une fosse de 3 000 litres ;
- Intervention programmée à l'avance : environ 99 € pour une fosse de 1 000 litres, 142 € pour une fosse de 3 000 litres.

Pour adhérer à ce service, des documents sont à retirer auprès du SPANC ou sur le site internet de la Communauté de Communes.

3 - Les subventions travaux

Depuis cette année, des subventions peuvent être accordées aux propriétaires souhaitant réhabiliter leur installation d'assainissement.

Pour tout renseignement, contactez le technicien du SPANC (tel : 03 85 24 33 44 - mail : spanc@cc-charolais.fr).



Les grands évènements en 2015



La mise en place d'un « jardin musical », avec l'intervention d'Estelle Bernigal, de l'école de musique de Charolles. Les enfants, de 7 mois à 2 ans et demi, ont adoré ! Estelle



a su les captiver avec son savoir-faire : chemin du silence, découverte d'un instrument de musique différent à chaque séance, comptines, rythme...

La canicule :

Nous avons bien souffert à la micro-crèche ! Les températures à l'intérieur ont atteint des records, et les ventilateurs prêtés par la communauté de communes, et les parents, étaient les bienvenus ! Merci à la municipalité de St Julien de Civry qui a investi dans une climatisation : nous sommes parés pour les futurs étés !!!!!

Les mouvements de personnel :

Nathalie Colin nous a quittées, après 6 années passées à la micro-crèche. Elle travaille maintenant à la micro-crèche de Gênelard, dans sa commune de résidence. Finis les longs trajets sous la neige en hiver... Blandine Degrange est partie 2 semaines après. Elle souhaitait avoir un emploi à plein temps, et son souhait a été exaucé avec son embauche à la micro-crèche de Paray le Monial. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs projets !

Nous avons accueilli Isabelle Alloin, qui a rejoint l'équipe en septembre, et a su s'intégrer rapidement.

La rentrée des bébés :

En septembre, nous avons fait une rentrée avec 7 petits. Beaucoup d'animation, et de déplacements à 4 pattes ! Et une organisation différente à mettre en place pour que chaque enfant puisse s'épanouir dans de bonnes conditions.



Téléphone : 03.85.70.64.73

Mail : microcreche@cc-charolais.fr

Meilleurs vœux à tous !!!!



CUMA « LA JULIENNOISE »

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) a renouvelé son bureau lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 5 novembre en présence de Jean-Philippe Rousseau, animateur à la Fédération Départementale des CUMA :

Président : Hubert Fénéon
Vice-président : Michel Bidolet
Secrétaire : Vincent Fénéon
Secrétaire adjointe : Béatrice Fénéon
Trésorier : Armand Brigaud
Trésorier adjoint : François Vallot



La CUMA regroupe 20 exploitations sur Saint-Julien-de-Civry et Prizy qui se partagent une trentaine de matériels, répartis chez les exploitants.

Pour être adhérent à la CUMA, il faut obligatoirement être exploitant agricole actif ou retraité.



FNACA SAINT-JULIEN-DE-CIVRY - PRIZY

La section FNACA de Saint-Julien-de-Civry - Prizy déplore cette année le décès de Joseph REBE, un fidèle adhérent de notre société.

Celle-ci maintient cependant son effectif à 20 membres, veuves comprises.

Tous participent assidûment aux cérémonies commémoratives, notamment celle du 19 Mars si importante pour nous.

Un repas amical nous rassemble aussi tous les ans dans un restaurant de la région.





Le C.C.A.S. (Conseil Communal d'Action Sociale) de Saint-Julien-de-Civry regroupe des membres répartis entre Conseillers Municipaux et membres de société civile.



Ces personnes sont chargées d'aider toute personne en difficultés sévères sur le plan financier, d'organiser le repas de nos anciens, de participer aux gestes de Noël (colis pour les malades, billets de cinéma pour les jeunes).



Super équipe efficace, qui a organisé un « super repas » le 18 octobre pour nos anciens sous le signe de la Bourgogne.

Si besoin, vous pouvez contacter le C.C.A.S. en appelant la mairie au 03.85.70.60.27.

CLUB DU 3^E AGE

En 2015, le club de Saint-Julien-de-Civry et Prizy comptait 47 adhérents dont 43 de Saint Julien, 2 de Dyo, 1 de Prizy et 1 de Changy.

Les réunions du 1^{er} mardi du mois rassemblent une moyenne de 35 personnes qui partagent les jeux habituels, dans une ambiance décontractée.

Début août, le Club de Dyo est venu passer l'après-midi avec nous et c'est en octobre que nous sommes allés les rejoindre.

Nous avons fêté les anniversaires :

- 90 ans d'Alice Villard
- 80 ans de Jean Baligand et René Dauvergne
- 70 ans de Marinette Gautheron et Michèle Bernigaud.

Nous nous sommes retrouvés à Saint Didier en Brionnais pour le repas de printemps. Le repas de fin d'année nous conduira à Vareilles à l'Auberge du Vieux Clocher.



LE HAMEAU DE CHARNAY

Perché sur les hauteurs à l'extrémité Nord Ouest de Saint Julien, ce hameau offre une vue privilégiée sur Les Villards, Lugny et toute la plaine de Paray le monial.

Il compte aujourd'hui 10 familles de résidents permanents (27 habitants) et 3 résidences secondaires ce qui a peu évolué ; en 1960 il y avait 45 habitants, tous agriculteurs. Depuis toujours la profession faisait vivre des familles nombreuses qui pourvoient par ailleurs les 3 écoles du village et qui faisaient vivre les bouchers, épiciers, et cafés du bourg. Comme dans beaucoup de hameaux chaque famille de Charnay avait sa parcelle de vignes ; les vendanges et les moissons étaient alors des moments forts de partage et de convivialité.

Aujourd'hui reste le repas de quartier qui permet de faire connaissance avec les résidents secondaires parfois venus de loin (Allemagne, Hollande) mais tous bien intégrés.



Le hameau vu depuis Chevagny

Faisons encore un bond de quelques années dans le passé pour nous remémorer les beautés d'autrefois et pour rendre hommage à des artistes locaux souvent inconnus des jeunes du village.

Impossible en effet d'évoquer Charnay sans présenter Mathieu Gautheron ; homme illustre mais jamais célèbre qui y vécut au milieu du XIX^{ème} siècle. Le hameau qui l'a vu naître en 1830 garde aujourd'hui encore des preuves magnifiques de son talent de sculpteur.



La maison du sculpteur

L'art de manipuler le marteau ou la gradine, il le tient sans doute de ses ascendants, maçons depuis 2 générations.

Après avoir été imprégné du style mauresque au cours d'un long séjour en Espagne, il œuvre sur le Charollais et le Mâconnais lorsque l'architecte Berthier lui demande de travailler sur les sculptures de l'église de Charolles (Chapiteaux, médaillon du clocher). Dans le Mâconnais, il œuvre également dans l'église Saint-Pierre et s'y installera en 1866 avec sa jeune épouse.



Il s'installa ensuite pendant 15 ans à Villefranche où il travailla comme tailleur de pierre, mais reste anonyme alors qu'il a participé à de nombreux ouvrages majeurs plus ou moins intimes dans les cours intérieures des belles demeures lyonnaises. Fin 1886 il revient à Saint Julien, à Charnay, à l'époque le hameau compte 16 familles ; il y achète la propriété sur laquelle il travaillera tant d'années, sans doute le rêve

LE HAMEAU DE CHARNAY



de sa vie ; les habitants la nommeront ultérieurement « la maison du sculpteur ».

Dans le Charollais-Brionnais, Mathieu Gautheron a travaillé sur les églises de Lugny-lès-Charolles, Saint Julien et surtout de Prizy qui reflète pleinement l'âme, la sensibilité et la délicatesse du sculpteur.

Quelques maisons du village (fronton) ou encore le château de Vaulx ont également des traces de son passage.

Pour évoquer son style il est judicieux de s'appuyer sur ses œuvres plus personnelles dans sa maison ou à Prizy : un mélange d'art religieux et d'art profane : la présence de scènes de vie, viticole ou agricole, les animaux, la nature sont omniprésents à côté des anges ou des représentations bibliques.



Les œuvres très ordonnées et trop symétriques ne collent pas avec son style. L'inspiration mauresque, plus fantaisiste semble l'avoir marquée.

Lorsqu'il meurt en 1907, il laisse derrière lui une œuvre importante dont sans doute une grande partie a disparu, éparpillée ci et là ou pillée.

Il laissera également 2 fils dont l'un décède prématurément lors de la première guerre mondiale. Mathieu Gautheron n'aura qu'un seul petit fils qui meurt, encore adolescent, d'une appendicite foudroyante.

Sa maison à Charnay se délabra peu à peu et c'est seulement dans les années 1990 que la famille Meunier la rachète et commence à lui redonner son charme actuel.



Fronton de Prizy



Fronton Maison aux Claudies



Chapiteaux à Prizy - Anges à Charnay



PAROISSE

« COOL » ... ou pas ?

La paroisse ne se contente pas de célébrer des messes, baptêmes, mariages ou obsèques, à St Julien et ailleurs !

La paroisse cherche, avec tous les gens de bonne volonté, quel est le meilleur chemin pour l'homme. Beaucoup d'options, de possibilités s'offrent à nous : il faut savoir choisir !

Et un des choix qui s'offrent, aussi bien à la société qu'à l'Eglise, c'est d'être très rigoriste ou, au contraire, laxiste. Cette question vient de se poser avec acuité avec les attentats de Paris : a-t-on été trop laxiste jusqu'à maintenant ? Jusqu'où aller dans l'instauration de lois rigoureuses ?

Finalement, la même question était au cœur du dernier Synode romain sur la famille : faut-il tenir fermement certaines règles qui semblent essentielles mais sont difficiles à tenir ? Ou bien faut-il être « cool » et « tolérant » ? Il y a des risques de chaque côté.

La charité - c'est-à-dire un amour véritable des personnes n'appelle-t-elle pas à souligner certaines exigences ? ... Mais cette même charité - sans tomber dans le sentimentalisme - ne demande-t-elle pas une grande compréhension et un pardon ? Devant certaines situations humaines difficiles, qu'aurait fait Jésus ?

Citoyens et parents de St Julien ... et d'ailleurs

La société civile est amenée à se poser le même genre de questions par rapport à la bioéthique, à la sexualité, ... au maintien de l'ordre ! Bien sûr elle ne se réfère pas à Jésus, mais il y a néanmoins la recherche du bien commun et d'un idéal, recherche qui porte en elle cette tension entre être exigeant et être bienveillant. C'est là une des réalités humaines omniprésentes : il suffit de voir comment les parents sont tiraillés entre ce qu'il faut interdire et ce que les enfants font quand même, à St Julien et ailleurs ! Soixante-huitards : « il est interdit d'interdire », ou soi-disant ringards : « imposons des règles strictes » ?

Tout bénir ... ou dénoncer et pardonner ?

Souvent la société moderne est tentée de critiquer les générations précédentes marquées parfois par un excès de légalisme. Volontiers on va excuser, tolérer...

et même mettre en doute le bienfait de telle ou telle règle. On n'ose plus dire que c'est « mal » ou à éviter.

Tout est excusable ... et il n'y a même pas d'excuses à faire.

L'Eglise hésite parfois elle-même. Elle n'a pas toute la vérité quant à ce qu'il convient de faire dans toutes les circonstances. Mais elle a quand même tendance à dire qu'il y a objectivement des choses « mal » ou au moins dommageables pour l'épanouissement de l'homme. C'est donc un réel service que de dénoncer le mal et le « moins-disant » humain. Pourtant, en même temps, la bonne nouvelle de l'évangile c'est bien de proclamer qu'il y a toujours un pardon offert... même si, humainement parlant, cela semble impossible. La « miséricorde » est essentielle, et elle doit être largement offerte, comme cela va être rappelé tout au long de l'Année Sainte 2016.

Voilà un service auquel on ne pense pas habituellement quand on pense « paroisse ». Ce service ne se passe pas à l'église ni à la sacristie. Il est une lumière offerte humblement à tous ceux qui cherchent à faire de leur vie quelque chose de bien et qui, pour cela, doivent à la fois être fermes et bienveillants. Comme curé au milieu de vous, j'ai cette même et double exigence ... pour mieux vous servir, cette année encore !

Père Bernard VEAUX
Novembre 2015

Renseignements pratiques :

St Julien fait partie de la paroisse Ste Marie Madeleine en Charolais.

Deux prêtres sont à son service : le P. Bernard VEAUX, curé, et le P. Marcel Rouquié, prêtre auxiliaire. Ils résident à la Maison Paroissiale : 8, place de l'Eglise à Charolles.

Les permanences ont lieu à la Maison Paroissiale tous les jours de la semaine, le matin de 10h à 12h, et l'après-midi (sauf samedi) de 16h à 18h. Tél. 03.85.24.10.93.

Les messes dominicales ont toujours lieu à Charolles le samedi soir à 18h30 et le dimanche à 10h30. A St Julien, la messe a lieu le 1^{er} dimanche du mois, cette année à 09h30.

Le catéchisme fonctionne avec Charolles et Lugny.

Journal paroissial : les Echos Charolais
Abonnement 16 €, à la Maison Paroissiale

AMITIES JULIENNOISES



Cette année, nous avons eu 10 locations avec repas, 4 sans repas et 10 vins d'honneur.

Etant donné la faible fréquentation au loto en 2014, celui-ci n'a pas été reconduit cette année.

Les prix des locations 2016 seront les suivants :

- Manifestation avec repas : 140 € pour les habitants de St Julien, 180 € pour les personnes hors commune ;

- Manifestation sans repas : 100 € pour les habitants de St Julien, 140 € pour les personnes hors commune ;

- Vin d'honneur : 30 €

A ces prix, il faut ajouter les charges : eau, électricité et chauffage.

La réservation se fait auprès de Danièle BRIGAUD au 03.85.70.68.34 ou Anne-Marie BABIN au 03.85.70.61.32.

BIBLIOTHEQUE VERT PRE

« Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout. » Victor Hugo

Plus de 3 000 livres vous sont proposés à la Bibliothèque Vert Pré. Vous pouvez y découvrir les nouveautés littéraires de ces derniers mois : BD, documentaires, romans pour petits et grands, albums pour les tout-petits.

La bibliothèque propose, aux petits comme aux grands, une lecture de loisir, de détente, d'information et de documentation.

Animations 2015

- Apéro-lectures : « Arsenic et vieilles dentelles », le roman policier,
- Café-souvenirs : Les Métiers d'Autrefois,
- Contes Givrés.

Des animations sont régulièrement proposées aux enfants.



La bibliothèque accueille les deux classes de l'école de St Julien et prête des livres à la micro-crèche ; un service de portage de livres à domicile est proposé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Inscription

L'accès à la bibliothèque est totalement libre, même sans inscription : toute personne désireuse de consulter des ouvrages sur place est la bienvenue.

Un droit d'inscription annuel est demandé pour emprunter des livres :

- Jeunes : 3 €
- Adultes : 5 €
- Chômeurs, étudiants : gratuit
- Familles : 10 € (un seul abonnement pour toute la famille permet à chaque membre d'avoir sa propre carte et d'emprunter 5 livres chacun).

Le prêt est limité à 5 livres pour 3 semaines.

Le respect de ce délai permet à chacun de découvrir les livres que vous avez aimés.

Horaires :

Mercredi : 15h-18h

Samedi : 14h-16h

Site internet : bibliovertpre.free.fr

Courriel : bibliovertpre@free.fr

Si vous désirez partager votre amour des livres,
venez rejoindre l'équipe de bénévoles de la bibliothèque ! Vous serez les bienvenu(e)s !



LES CHASSEURS DE SAINT JULIEN

Bureau

Président : Cognard Didier
Vice-président : Ducroux David
Secrétaire : Ducroux Stéphane
Trésorier : Bernigaud Robert
et tous les sociétaires membres.

32 chasseurs

Attributions de bagues gros gibiers pour la saison 2015/2016, 13 chevreuils et 3 sangliers

La gelinotte



Tetrastes bonasia
styriacus, massif du Jura, à la frontière franco-suisse, à travers les Alpes jusqu'en Hongrie

Sa silhouette est massive, ses pattes courtes. Le dessus du plumage est gris-brun et se démarque particulièrement avec le dessous blanchâtre tacheté de noir. La queue assez longue, brunâtre ou grise, est traversée par une large bande noire et marquée par un liseré blanc. Les flancs sont parsemés de grosses taches rousses et noires. Le mâle porte une petite huppe brun roussâtre, une caroncule rouge au-dessus de l'oeil. Son menton et sa gorge noirs sont bordés d'une fine bande blanche, des taches blanches ornent ses scapulaires. La femelle a une gorge beige saupoudrée de points bruns ou noirs.

Le mâle est monogame. Il revendique son territoire au début de l'automne dès que les couvées se disloquent, si bien que les femelles sont souvent errantes en hiver. La période de nidification intervient entre mars et mai en Europe Centrale.

Le nid est une simple cavité au pied d'un arbre ou sous un buisson. Il est garni d'herbes et de feuilles. La ponte est assez copieuse : 7 à 11 oeufs de forme ovale, brun-jaune et habituellement légèrement marqués de brun-roux dont l'incubation dure entre 23 et 27 jours. La femelle s'acquitte seule de la tâche. Les poussins sont nidifuges et s'empressent de fuir le nid dès qu'ils ont acquis une mobilité suffisante.

Son régime est composé principalement de végétaux : fleurs, feuilles, pousses, et fruits. En été, lorsque ceux-ci sont nombreux, elle se nourrit également d'insectes. En hiver lorsque la couverture neigeuse est épaisse, la gelinotte cherche sa nourriture dans les branches des arbres nourriciers tels que les aulnes, les bouleaux et les noisetiers. Par contre, au printemps, elle prospecte principalement au niveau du sol, s'alimentant de bourgeons, de racines, de graines et de baies.

Cette année, banquet de chasse le 24 avril 2016, tous les propriétaires donnant leurs terrains sont invités à retenir cette date.

Les consignes de notre société sur la prudence à la chasse sont renouvelées et répétées à chaque battue, nous formulons une invitation aux personnes qui voudraient participer à cette action de chasse, elles accompagneront les chasseurs à leur poste (appareils photos de rigueur et frissons garantis)

Association complémentaire à notre société : LE RALLYE DE LA PINOTTE

Des spécialistes de la vénerie sous terre (déterrage) à votre service.

Pour tout renseignement sur le déterrage des nuisibles s'adresser au chef d'équipage Stéphane Ducroux au 03 85 70 65 28.



*Les chasseurs de Saint Julien de Civry
vous souhaitent une bonne et heureuse
année 2016.*



POUR LES JEUNES DE 16 ANS LE PARCOURS SANTE JEUNES

16 ans, c'est l'âge où l'on choisit son médecin traitant et où l'on reçoit sa première carte vitale. C'est l'âge aussi où la santé passe parfois au second plan. C'est pour ce jeune public qu'a été créé le Parcours Santé Jeunes, coup de pouce à la Santé, coordonné par la Maison de Santé du Charolais. La procédure est simple, avec, à la clé, un chèque cadeau d'une valeur de 50 €.



Les jeunes du territoire intéressés par le dispositif se connectent sur pass-sante-bourgogne.org, préparent leur questionnaire de santé anonyme en ligne, l'impriment et prennent rendez-vous avec le médecin de leur choix. Lors de cette première consultation gratuite, qui abordera différentes problématiques à la demande du jeune consultant (tabac, alcool, sexualité, cannabis ou mal-être...) le jeune se verra remettre un bon d'achat de 50 € et pourra, si nécessaire, bénéficier d'un premier suivi gratuit (vaccination, soins dentaires, consultation contraception, nutritionniste ou psychologue). Un passeport vers la santé pour les jeunes ! Merci d'en informer les jeunes de 16 ans de votre entourage.

Renseignements : Maison de Santé de Charolles
03 60 56 46 06

Dispositif organisé par l'ARS, l'IREPS, et coordonné localement par la Maison de Santé de Charolles.

PATIENTS DIABETIQUES EN MARCHÉ

Vous êtes concerné par le diabète ou le surpoids. Vous souhaitez pratiquer la marche à votre rythme avec d'autres personnes dans votre cas ? La Maison de Santé de Charolles vous propose des marches adaptées et encadrées, de novembre à juin, une heure et demie par semaine dans le cadre de l'opération « Patients Marcheurs ». Une pratique conviviale qui vous aidera à équilibrer votre diabète, lutter contre l'hypertension, augmenter la capacité cardio-respiratoire, réduire le surpoids et aussi partager votre expérience. La ville de Charolles soutient l'opération par la mise à disposition d'un animateur sportif qui vient renforcer l'équipe d'encadrants bénévoles. En cas de mauvais temps, les activités se déroulent en intérieur. Certificat médical obligatoire.

Renseignements : Maison de Santé de Charolles
03 60 56 46 06

Dispositif organisé par la Maison de Santé de Charolles, avec le soutien financier de l'ARS et la Ville de Charolles.

LE TAD TRANSPORT A LA DEMANDE

Depuis le regroupement des communautés de communes de Saint Bonnet de Joux, Palinges et Charolles, les personnes de plus de 65 ans, en situation de handicap ou de chômage peuvent bénéficier d'un service de « transport à la demande ». Vous pouvez alors appeler la veille du transport le Taxi Fayard au 03.62.72.20.24 pour vous rendre dans une commune de la Communauté de Communes du Charolais, ou pour des consultations non prises en charge par votre Caisse d'Assurance Maladie.

Tarifs :

Trajet de 1 à 14 km : 2 € soit 4 € aller-retour
Trajet de 15 à 24 km : 4 € soit 8 € aller-retour
Trajet de 25 à 34 km : 6 € soit 12 € aller-retour
Trajet de 35 à 44 km : 8 € soit 16 € aller-retour
Trajet de + de 45 km : 10 € soit 20 € aller-retour

A noter que les tarifs sont divisés par 2 si vous allez au même endroit avec une autre personne.



CONSCRITS CLASSES EN 4

- 2014 Lou Lorton ; Laurine Fénéon
- 2004 Noé Ravelle Chapuis ; Maëlle Mathieu
- 1994 François Ginet ; Eva Montmessin ; Rémi Barnaud ; Timothée Trouillet (porte-drapeau)
- 1984 Christine Tachon ; Emile Delbosse
- 1974 Valérie Aupècle ; Franck Fénéon ; Magali Mathieu ; Carole Ravelle-Chapuis
- 1964 Nicole Trouillet ; Patrick Gelet ; Suzanne Meunier
- 1954 Jean-Marc Alloin; Pierre Babin ; Jean-Paul Gautheron ; Gérard Fénéon ; Mme Baccaud ; Suzanne Billard ; Jean-Marc Dury; Chantal Ducroux ; Daniel Ducroux
- 1944 Paul Sage ; Roger Kling ; Hélène Vallot; Madeleine Lagoutte ; Denise Augagneur; Hugnette et Marcel Vallot
- 1934 Georgette Polette ; Marthe Billard ; Yvonne Roger ; Bernadette Chevillard ; Léon Cottin ; André Gelet
- 1924 Marie Mommessin



Photo Marion Godard – La Clayette

CONSCRITS CLASSES EN 5



- 2015 Valentine Brize ; Timéo Proton ; Noam Delorme
- 2005 Mathis Ducroux ; Quentin Hardaloupas ; Simon Decrozant
- 1995 Anne-Cécile Perche ; Corentin Maïly ; Clémence Jondet ; Timothée Trouillet ;
Marlène Gautheron ; Emeline Bidolet ; Emmanuel Ginot ; Raphaël Meunier (porte drapeau)
- 1985 Arnaud Ducarouge ; Laure Alloin ; Fabien Alloin ; Laurent Fénéon ; Claudine Guichard ;
Benoit Ravaud
- 1975 Sandrine Fénéon ; Armand Brigaud ; Laurent Cottin ; Estelle Decrozant ; David Ducroux ;
Patricia Berland ; Véronique Robin
- 1965 Nathalie Tavella ; Laurence Chogne ; Françoise Alloin ; Roland Goyard ; Françoise et
Christian Fauconnet ; Patrick Guitton ; Christian Ducerf ; Patricia Montmessin ;
Yves Tremeaud ; Jacqueline Ducroux ; Serge Bertillot
- 1955 Jean-Marie Jobard ; Annie Babin ; Henri Alloin ; Marie-Claire Lahaix ; Maurice Gabert ;
Brigitte Dury ; Marie-Cécile Ravaud ; Annie Gelet
- 1945 Marinette Gautheron ; Michelle Bernigaud ; Marie-Claude Guichard ; Yvette Guinet
- 1935 René Dauvergne ; Louis Fénéon ; Simone Meunier ; Henri Gondard ; Maurice Girardon ;
Paul Ducerf ; Jean Bidolet ; Jean Baligand
- 1925 Alice Villard





ETAT CIVIL 2015



Valentine BRIZE
Née le 08.03.15



Noam DELORME
Né le 03.10.15

Timéo PROTON
Né le 08.03.15



Lucas FAYOLLE
Né le 29.11.15



DÉCÈS

CHAMBONNIER Marie-Louise Yvonne	2 janvier
GATEAU Augustin Marie François	30 janvier
MARILLIER Gilles	31 mars
LANOIZELÉ Elisabeth Henriette	9 mai
BALLOT Norbert Jean	17 mai
BILLARD René Pierre Etienne	5 juin
DUCERF Henri Laurent Marie	15 juin
FAUCONNET Jules	7 août
BERNIGAUD Mireille Suzanne	25 septembre
DUCROUX Simone	20 novembre
GONDARD Adrien	25 décembre

MARIAGES

23 mai
LAVEDER Hugues-Marie et ROMUALD Fanny

13 juin
DUSSABLY Mathieu et FENEON Aurélie

1^{er} août
ACEDO Luis Miguel et CROZIER Patricia Anne

1^{er} août
LATHUILLIERE Gaël et SEURRE Marie-Claire

8 août
TEYSSIER Paul et GUY Mylène Amandine